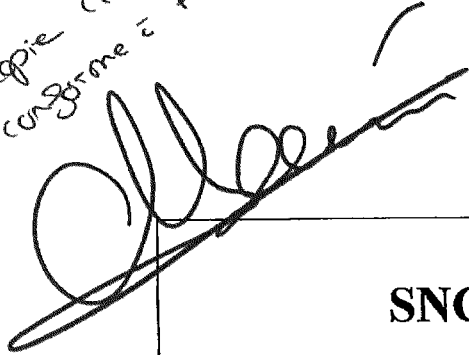


Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 31/07/2024 - B2024/028346 - 2023 B 00978 - 911 646 271 - 78 RUE BOISSIERE

copie certifiée
conforme à l'original.



SNC 78 RUE BOISSIERE

Numéro SIRET : 91164627100013

Code APE : 6820B

12 RUE MIREPOIX

31000 TOULOUSE

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2023 au 31/12/2023

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan	2
Bilan détaillé	4
Compte de résultat	6
Compte de résultat détaillé	8
Annexes	10
Liasse 24 IR RN	22
Liasse 24 2582 Rev Locatif	48

Attestation de PrésentationATTESTATION

d'expert-comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise SNC 78 RUE BOISSIERE pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 48 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	18 124 959,27 Euros
Chiffre d'affaires	167 667,13 Euros
Résultat net comptable	-536 890,56 Euros

Fait à TOULOUSE
Le 02/05/2024

Frédéric Malissard
Expert-Comptable

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			du 01/03/2022 au 31/12/2022 (10 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	6 480 000,00		6 480 000,00	6 480 000,00		
Constructions	10 996 421,11	405 633,80	10 590 787,31	10 050 972,33		539 815
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours	806 558,94		806 558,94	363 382,73		443 176
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	175 006,05		175 006,05	175 006,05		
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	18 457 986,10	405 633,80	18 052 352,30	17 069 361,11		982 991
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	18 129,92		18 129,92	17 697,36		433
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	2 532,01		2 532,01	2 569,81		- 38
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 321,35		20 321,35	20 827,93		- 507
. Autres	2 377,41		2 377,41	1 051,00		1 326
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	29 246,28		29 246,28	9 076,46		20 170
Charges constatées d'avance				327,25		- 327
TOTAL (II)	72 606,97		72 606,97	51 549,81		21 057
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	18 530 593,07	405 633,80	18 124 959,27	17 120 910,92		1 004 048

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	du 01/03/2022 au 31/12/2022 (10 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 000,00	1 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-1 391 194,19		-1 391 194
Résultat de l'exercice	-536 890,56	-1 391 194,19	854 304
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	-1 927 084,75	-1 390 194,19	- 536 891
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	6 406 304,66	6 764 537,06	- 358 232
. Découverts, concours bancaires	494,10		494
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	52 734,58	33 789,96	18 945
. Associés	13 406 630,98	11 537 174,70	1 869 456
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	176 063,33	171 583,72	4 480
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 767,37	3 202,67	4 565
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 249,00	817,00	432
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	800,00		800
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	20 052 044,02	18 511 105,11	1 540 939
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	18 124 959,27	17 120 910,92	1 004 048

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		du 01/03/2022 au 31/12/2022 (10 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Terrains	6 480 000,00		6 480 000,00	6 480 000,00	
2110000000 TERRAIN	6 480 000,00		6 480 000,00	6 480 000,00	
Constructions	10 996 421,11	405 633,80	10 590 787,31	10 050 972,33	539 815
21310100000 STRUCTURE	5 135 134,70		5 135 134,70	4 977 499,08	157 636
21310200000 FACADE ETANCHEITE	1 944 000,00		1 944 000,00	1 944 000,00	
21310300000 INSTAL GENERALE	3 308 359,74		3 308 359,74	3 099 433,19	208 927
21310400000 AGENCEMENT	586 877,68		586 877,68	168 867,08	418 011
21340000000 MOBILIER	22 048,99		22 048,99	21 052,99	996
28131010000 AMORT STRUCTURE		168 226,03	-168 226,03	-67 883,28	- 100 343
28131020000 AMORT FACADE ETANCHEITE		65 772,00	-65 772,00	-26 892,00	- 38 880
28131030000 AMORT INSTAL GENERALE		158 410,15	-158 410,15	-62 792,58	- 95 618
28131040000 AMORT AGENCEMENT		10 315,52	-10 315,52	-1 610,38	- 8 705
28134000000 AMORT MOBILIER		2 910,10	-2 910,10	-701,77	- 2 208
Immobilisations en cours	806 558,94		806 558,94	363 382,73	443 176
23100020000 RENOVATION EN COURS	806 558,94		806 558,94	363 382,73	443 176
Autres titres immobilisés	175 006,05		175 006,05	175 006,05	
27100000000 Titres immobilisés	175 006,05		175 006,05	175 006,05	
TOTAL (I)	18 457 986,10	405 633,80	18 052 352,30	17 069 361,11	982 991
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	18 129,92		18 129,92	17 697,36	433
41100000000 COLLECTIF CLIENTS	17 539,54		17 539,54	465,57	17 074
41800000000 CLIENTS - FACTURES A ETABLIR				17 231,79	- 17 232
41810000000 FACTURES A ETABLIR	590,38		590,38		590
Fournisseurs débiteurs	2 532,01		2 532,01	2 569,81	- 38
40100000000 COLLECTIF FOURNISSEURS	2 532,01		2 532,01	2 569,81	- 38
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 321,35		20 321,35	20 827,93	- 507
44560000000 TVA DEDUCTIBLE / ABS				99,28	- 99
44567000000 CREDIT DE TVA A REPORTER	20 131,00		20 131,00		20 131
44586000000 TVA/FACT. NON PARVENUES	190,35		190,35	103,00	87
44588000000 TVA A REGULARISER				20 625,65	- 20 626
Autres	2 377,41		2 377,41	1 051,00	1 326
45552000000 CC FONCIERE SM	510,44		510,44	499,00	11
45553000000 CC FONCIERE CM	510,44		510,44	499,00	11
46700001000 CPTES PROPRIETAIRE	1 303,53		1 303,53		1 304
46720000000 NOTAIRE MAS - Sortie copro	53,00		53,00	53,00	
Disponibilités	29 246,28		29 246,28	9 076,46	20 170
51200000000 BRED BANQUE POPULAIRE	29 246,28		29 246,28	9 076,46	20 170
Charges constatées d'avance				327,25	- 327
48600000000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE				327,25	- 327
TOTAL (II)	72 606,97		72 606,97	51 549,81	21 057
TOTAL ACTIF (0 à V)	18 530 593,07	405 633,80	18 124 959,27	17 120 910,92	1 004 048

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	du 01/03/2022 au 31/12/2022 (10 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :) 10110000000 CAPITAL	1 000,00 1 000,00	1 000,00 1 000,00	
Report à nouveau 11900000000 REPORT A NOUVEAU (solde debiteur)	-1 391 194,19 -1 391 194,19		-1 391 194 -1 391 194
Résultat de l'exercice	-536 890,56	-1 391 194,19	854 304
TOTAL (I)	-1 927 084,75	-1 390 194,19	- 536 891
Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes			
. Emprunts	6 406 304,66	6 764 537,06	- 358 232
16410000000 EMPRUNT BRED	5 406 304,66	5 764 537,06	- 358 232
16420000000 EMPRUNT IN FINE bred	1 000 000,00	1 000 000,00	
. Découverts, concours bancaires	494,10		494
51860000000 INT COURUS	494,10		494
Divers	52 734,58	33 789,96	18 945
16500060000 CAUTION LOT 6	5 900,00	5 900,00	
16502010000 CAUTION LOT 201	4 800,00		4 800
16502020000 CAUTION LOT 202	1 160,00		1 160
16503010000 CAUTION LOT 301	4 800,00		4 800
16503020000 CAUTION LOT 302	1 160,00		1 160
16506010000 CAUTION LOT 601	5 100,00		5 100
16510000000 CAUTION LOT 1000	19 015,80	17 477,48	1 538
16520000000 CAUTION LOT 2000	7 548,84	6 982,45	566
16880000000 INTERETS COURUS	3 249,94	3 430,03	- 180
Associés	13 406 630,98	11 537 174,70	1 869 456
45551000000 CC CASO PATRIMOINE	13 406 630,98	11 537 174,70	1 869 456
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	176 063,33	171 583,72	4 480
40100000000 COLLECTIF FOURNISSEURS	169 294,13	169 376,89	- 83
40810000000 FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	6 769,20	2 206,83	4 562
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 767,37	3 202,67	4 565
44551000000 TVA A DECAISSER	3 296,00	551,00	2 745
44572001000 TVA COLLECTEE 20 %	2 801,37		2 801
44587000000 TVA SUR FAE/AEE		2 651,67	- 2 652
44588000000 TVA A REGULARISER	1 670,00		1 670
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 249,00	817,00	432
44700000000 ETAT IMPOT TAXE VERST ASSIMILES	1 249,00	817,00	432
Autres dettes	800,00		800
41100000000 COLLECTIF CLIENTS	800,00		800
TOTAL (IV)	20 052 044,02	18 511 105,11	1 540 939
TOTAL PASSIF (I à V)	18 124 959,27	17 120 910,92	1 004 048

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		du 01/03/2022 au 31/12/2022 (10 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	167 667,13		167 667,13	80 415,22	87 252 108,50
Chiffres d'affaires Nets	167 667,13		167 667,13	80 415,22	87 252 108,50
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits			0,83	1	N/S
Total des produits d'exploitation			167 667,96	80 415,22	87 253 108,50
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			13 088,41	13 088	N/S
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements					
Autres achats et charges externes			26 781,41	1 164 034,77	-1 137 253 -97,70
Impôts, taxes et versements assimilés			23 385,80	25 455,18	- 2 069 -8,13
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements sur immobilisations			245 753,79	159 880,01	85 874 53,71
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			0,53	1,98	- 1 -73,23
Total des charges d'exploitation			309 009,94	1 349 371,94	-1 040 362 -77,10
RESULTAT EXPLOITATION			-141 341,98	-1 268 956,72	1 127 615 88,86
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations			22,88	23	N/S
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés			3 239,82	3 240	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			3 262,70	3 263	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			398 485,68	122 237,47	276 248 225,99
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			398 485,68	122 237,47	276 248 225,99
RESULTAT FINANCIER			-395 222,98	-122 237,47	- 272 986 223,32
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-536 564,96	-1 391 194,19	854 629 61,43

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	du 01/03/2022 au 31/12/2022 (10 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	325,60		326	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	325,60		326	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-325,60		- 326	N/S
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	170 930,66	80 415,22	90 515	112,56
Total des charges	707 821,22	1 471 609,41	- 763 788	-51,90
RESULTAT NET	-536 890,56	-1 391 194,19	854 304	61,41
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

Présenté en Euros						
	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	du 01/03/2022 au 31/12/2022 (10 mois)	Variation	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	167 667,13		167 667,13	80 415,22	87 252	108,50
70600001000 LOYERS EXO S/IMMEUBLES	77 806,35		77 806,35		77 806	N/S
70650001000 LOYERS TAXABLES S/IMMEU	82 715,80		82 715,80		82 716	N/S
70800001000 CHARGES EXO S/IMMEUBLES	7 334,98		7 334,98		7 335	N/S
70830060000 LOYER LOT 6				20 586,44	- 20 586	-100
70831000000 LOYER LOT 1000 (soumis)				25 747,44	- 25 747	-100
70831010000 LOYER LOT 1000 (non sou				9 904,74	- 9 905	-100
70832000000 LOYER LOT 2000 (soumis)				18 564,92	- 18 565	-100
70832010000 LOYER LOT 2000 (non sou				681,76	- 682	-100
70849001000 SOLDE CHARGES EXO+CHARG	-190,00		-190,00		- 190	N/S
70850060000 CHARGES LOT 6				1 333,89	- 1 334	-100
70851000000 CHARGES LOT 1000				2 023,37	- 2 023	-100
70852000000 CHARGES Lot 2000				456,66	- 457	-100
70880060000 TOM / TF LOT 6				625,00	- 625	-100
70882000000 TOM / TF LOT 2000 (soum				491,00	- 491	-100
Chiffre d'affaires Net	167 667,13		167 667,13	80 415,22	87 252	108,50

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	du 01/03/2022 au 31/12/2022 (10 mois)	Variation	%
Autres produits	0,83		1	N/S
75800000000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,83		1	N/S
Total des produits d'exploitation	167 667,96	80 415,22	87 253	108,50
Achats de matières premières et autres approvisionnement	13 088,41		13 088	N/S
60813001000 CHARGES ENTRETIEN RECUP S/IMMEUBLES	12 974,41		12 974	N/S
60814001000 DIAGNOSTICS S/IMMEUBLES	114,00		114	N/S
Autres achats et charges externes	26 781,41	1 164 034,77	-1 137 253	-97,70
60410000000 CHARGES LOCATIVES		7 498,28	- 7 498	-100
61502001000 CHARGES ENTRETIEN NON RECUP S/IMM.	7 205,83		7 206	N/S
61520000000 ENTRETIEN LOCAUX HABITATIONS		4 284,54	- 4 285	-100
61530000000 ENTRETIEN PARTIES COMMUNES		140,00	- 140	-100
61600000000 ASSURANCES	1 217,60	400,00	818	204,40
62260000000 HONORAIRES COMPTABLES	540,00	515,00	25	4,85
62262000000 HONOR. HUISSIER	48,33	498,96	- 451	-90,31
62263000000 HONOR. NOTAIRE		1 135 883,24	-1 135 883	-100
62263001000 HONOS HUISSIERS S/IMMEUBLES	523,88		524	N/S
62264000000 HONORAIRES DIVERS		135,00	- 135	-100
62264001000 HONOS DE LOCAT? S/IMMEUBLES	12 568,58		12 569	N/S
62265000000 HONORAIRES D'AVOCAT	600,00		600	N/S
62270000000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	1 011,58	261,06	751	287,49
62700000000 FRAIS FINANCIERS	3 065,61	14 418,69	- 11 353	-78,74
Impôts, taxes et versements assimilés	23 385,80	25 455,18	- 2 069	-8,13
63510000000 TVA NON DEDUCTIBLE	377,80	14 638,49	- 14 261	-97,42
63515000000 CONTRIBUTION REVENUS LOCATIFS CRL		817,00	- 817	-100
63515001000 CRL S/IMMEUBLES	2 066,00		2 066	N/S
63520000000 TAXE FONCIERE	20 942,00	9 999,69	10 942	109,43
Dotations aux amortissements sur immobilisations	245 753,79	159 880,01	85 874	53,71
68110000000 DOT AMORT/IMMO	245 753,79	159 880,01	85 874	53,71
Autres charges	0,53	1,98	- 1	-73,23
65800000000 CHARGES DE GESTION COURANTE	0,53	1,98	- 1	-73,23
Total des charges d'exploitation	309 009,94	1 349 371,94	-1 040 362	-77,10
RESULTAT D'EXPLOITATION	-141 341,98	-1 268 956,72	1 127 615	88,86
Produits financiers de participations	22,88		23	N/S

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	du 01/03/2022 au 31/12/2022 (10 mois)	Variation	%
7615000000 INTERETS COMPTE COURANT	22,88		23	N/S
Autres intérêts et produits assimilés	3 239,82		3 240	N/S
7680000000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	3 239,82		3 240	N/S
Total des produits financiers	3 262,70		3 263	N/S
Intérêts et charges assimilées	398 485,68	122 237,47	276 248	225,99
6611000000 INTERETS EMPRUNT AMORT	95 034,39	69 732,75	25 302	36,28
6612000000 INTERETS EMPRUNT IN FINE	18 000,00	12 532,26	5 468	43,63
6615000000 INTERETS DE COMPTES COURANTS	285 449,27	39 972,46	245 477	614,11
6616000000 INTERETS BANCAIRES AGIOS	2,02		2	N/S
Total des charges financières	398 485,68	122 237,47	276 248	225,99
RESULTAT FINANCIER	-395 222,98	-122 237,47	- 272 986	223,32
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-536 564,96	-1 391 194,19	854 629	61,43
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	325,60		326	N/S
6720000000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	325,60		326	N/S
Total des charges exceptionnelles	325,60		326	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-325,60		- 326	N/S
Total des Produits	170 930,66	80 415,22	90 515	112,56
Total des charges	707 821,22	1 471 609,41	- 763 788	-51,90
RESULTAT NET	-536 890,56	-1 391 194,19	854 304	61,41

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 18 124 959,27 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -536 890,56 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 10 mois recouvrant la période du 01/03/2022 au 31/12/2022.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Dettes garanties par sûretés réelles
- Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	de 15 à 50 ans
Agencement des constructions	de 10 à 50 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 50 ans

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Par AGE du 16 janvier 2023, la SCI 78 RUE BOISSIERE a changé de forme juridique pour devenir une société en nom collectif.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains	6 480 000		
Constructions sur sol propre	10 210 852		785 569
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	363 383		1 226 690
Avances et acomptes			
TOTAL	17 054 235		2 012 259
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	175 006		
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	175 006		
TOTAL GENERAL	17 229 241		2 012 259

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains			6 480 000	
Constructions sur sol propre			10 996 421	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	783 514		806 559	
Avances et acomptes				
TOTAL	783 514		18 282 980	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			175 006	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			175 006	
TOTAL GENERAL	783 514		18 457 986	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	159 880	245 754		405 634
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	159 880	245 754		405 634
TOTAL GENERAL	159 880	245 754		405 634

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre	245 754				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	245 754				
TOTAL GENERAL	245 754				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	18 130	18 130	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	20 321	20 321	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	1 021	1 021	
Débiteurs divers	3 889	3 889	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	43 361	43 361	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	494	494		
- plus d'un an	6 406 305	364 370	1 520 987	4 520 948
Emprunts et dettes financières divers	52 735	52 735		
Fournisseurs et comptes rattachés	176 063	176 063		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	7 767	7 767		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	1 249	1 249		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	13 406 631	13 406 631		
Autres dettes	800	800		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	20 052 044	14 010 109	1 520 987	4 520 948
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	358 232			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	590
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	590

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 744
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 769
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	10 513

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL		

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 000	1,00

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés : - INCNE	916 223
TOTAL	916 223
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	916 223

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers :	
- Emprunt - privilège du prêteur de deniers	6 406 305
TOTAL	6 406 305

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

FONCIERE CAROLINE MONNE
12 RUE MIREPOIX
31000 TOULOUSE
SIRET: 517 909 677 00018

FONCIERE SOPHIE MONNE
12 RUE MIREPOIX
31000 TOULOUSE
SIRET: 517 908 448 00015

Liasse 24 IR RN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise :		SNC 78 RUE BOISSIERE										1 2																																							
Adresse de l'entreprise		12 RUE MIREPOIX 31000 TOULOUSE										Durée de l'exercice précédent *		1 0																																					
Numéro SIRET *		9 1 1 6 4 6 2 7 1 0 0 0 1 3										Néant ☐ *																																							
												Exercice N clos le :		3 1 1 2 1 2 0 2 3																																					
												Baut		Amortissements, provisions		Net																																			
												1		2		3																																			
Capital souscrit non appelé (I)		AA																																																	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB											AC																																					
		Frais de développement *	CX											CQ																																					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF											AG																																					
		Fonds commercial (1)	AH											AI																																					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ											AK																																					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL											AM																																					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	6 480 000										AO	6 480 000																																				
		Constructions	AP	10 996 421										AQ	405 634																																				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR											AS																																					
		Autres immobilisations corporelles	AT											AU																																					
		Immobilisations en cours	AV	806 559										AW	806 559																																				
		Avances et acomptes	AX											AY																																					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS											CT																																					
		Autres participations	CU											CV																																					
		Créances rattachées à des participations	BB											BC																																					
Autres titres immobilisés		BD	175 006										BE	175 006																																					
Prêts		BF											BG																																						
Autres immobilisations financières *		BH											BI																																						
TOTAL (II)		BJ										18 457 986										BK										405 634										18 052 352									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL											BM																																					
		En cours de production de biens	BN											BO																																					
		En cours de production de services	BP											BQ																																					
		Produits intermédiaires et finis	BR											BS																																					
		Marchandises	BT											BU																																					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV											BW																																					
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	18 130										BY	18 130																																				
		Autres créances (3)	BZ	25 231										CA	25 231																																				
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB											CC																																					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD											CE																																					
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	29 246										CG	29 246																																					
	Charges constatées d'avance (3) *	CH											CI																																						
	TOTAL (III)	CJ	72 607										CK	72 607																																					
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW																																																	
	Pertes de remboursement des obligations (V)	CM																																																	
Écarts de conversion actif * (VI)		CN																																																	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO										18 530 593										1A										405 634										18 124 959									
Renvois : (1) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières notées :		CP												(3) Part à plus d'un an :		CR																							
Clause de réserve de propriété : *												Immobiliations :												Stocks												Créances															

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SNC 78 RUE BOISSIERE		Néant	☐ *	
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé)			DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(1 391 194)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(536 891)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (II)			DL	(1 927 085)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (III)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	6 406 799	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	13 459 366	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	176 063	
	Dettes fiscales et sociales			DY	9 016	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	800	
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	20 052 044		
Ecart de conversion passif * (IV)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	18 124 959		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	14 010 109	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	494	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		SNC 78 RUE BOISSIERE				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	FD		FE		FF		
			biens *					
	services *	FG	167 667	FH		FI	167 667	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	167 667	FK		FL	167 667	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ	1		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	167 668	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	13 088
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	26 781
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	23 386
	Salaires et traitements *						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS)				GA	245 754
			- dotations aux provisions				GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)						GE	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	309 010
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(141 342)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (II)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	23
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3 240
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	3 263
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	398 486
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	398 486
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(395 223)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(536 565)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SNC 78 RUE BOISSIERE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	326	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	326	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(326)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	170 931	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	707 821	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(536 891)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)		Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	TIERS			326		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2024

Désignation de l'entreprise SNC 78 RUE BOISSIERE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
								Consécutives à une réévaluation antérieure au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG	6 480 000	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	10 210 852	KK		KL	785 569	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH	363 383	LI		LJ	1 226 690		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	17 054 235	LO		LP	2 012 259		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés				IP	175 006	IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV				
TOTAL IV				LQ	175 006	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	17 229 241	ØH		ØJ	2 012 259		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	6 480 000	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	10 996 421	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS		MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY	783 514	MZ		NA	806 559	NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III				IY	783 514	NG		NH	18 282 980	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	175 006	2D		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G		
TOTAL IV				I3		NJ		NK	175 006	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	783 514	ØK		ØL	18 457 986	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2024

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SNC 78 RUE BOISSIERENéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SNC 78 RUE BOISSIERENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PL		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	159 880	PN	245 754	PO		PQ	405 634
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	159 880	QV	245 754	QW		QX	405 634
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	159 880	ØP	245 754	ØQ		ØR	405 634

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M0	N1	N2	N3	N4	N5		N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU		RV
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9		Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC		SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2		S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9		T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5		U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3		V4
	Mat. bureau et informat. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1		W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8		W9
	TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6		X7
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM				NO
TOTAL III								
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU		NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SNC 78 RUE BOISSIERE</u>						Néant ☒	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2		3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS		TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X	5Y		
TOTAL II		5Z	TV		TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B		6C	6D	
		6E	6F		6G	6H	
		Ø2	Ø3		Ø4	Ø5	
		9U	9V		9W	9X	
		Ø6	Ø7		Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U		6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y		6Z	7A	
	TOTAL III		7B	TY		TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB		UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF			
	- financières	UG		UH			
	- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SNC 78 RUE BOISSIERE										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	18 130		18 130					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UQ)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	20 321		20 321					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC	1 021		1 021					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	3 889		3 889					
	Charges constatées d'avance				VS								
	TOTAUX				VT	43 361	VU	43 361	VV				
RENOUVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	494		494					
			à plus d'1 an à l'origine		VH	6 406 305		364 370		1 520 987		4 520 948	
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	52 735		52 735				
		Fournisseurs et comptes rattachés				8B	176 063		176 063				
		Personnel et comptes rattachés				8C							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	7 767		7 767						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	1 249		1 249						
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
		Groupe et associés (2)				VI	13 406 631		13 406 631				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	800		800				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ							
		Produits constatés d'avance				8L							
		TOTAUX				VY	20 052 044	VZ	14 010 109		1 520 987		4 520 948
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	358 232	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

SADE Export-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise SNC 78 RUE BOISSIERE		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	X	Néant	☐	Exercice N clos le 31/12/2023	
I. RÉINTÉGRATIONS									
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)								
	Autres charges et dépenses comptables (art. 39-4 du C.G.I.)								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)								
	Amendes et pénalités								
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées								
	Régime des sociétés mères et des filiales *								
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223B du CGI)								
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								
Majoration d'amortissement *									
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
III. RÉSULTAT FISCAL									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SNC 78 RUE BOISSIERE</u>			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	536 891
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	536 891
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges **				
		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Provisions pour dépréciation **				
		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Charges à payer				
		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SNC 78 RUE BOISSIERE														Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		– Réserves légales – Autres réserves		ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		ØD		Dividendes			ZE							
	Prélèvements sur les réserves		ØE		Autres répartitions			ZF							
					Report à nouveau			ZG							
	TOTAL I		ØF		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH							
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :					
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7							YQ							
	– Engagements de crédit-bail immobilier							YR							
	– Effets portés à l'escompte et non échus							YS							
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance							YT							
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8							XQ							
	– Personnel extérieur à l'entreprise							YU							
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	15 292						
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV							
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES							ST	11 489						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	26 781						
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW							
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS							9Z	23 386						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							YX	23 386						
TVA	– Montant de la TVA collectée							YY	19 195						
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	482						
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *							ØB							
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS							
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%						
	– Numéro de centre agréé * XP				– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			ZR	(						
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG							
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL										
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC										
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO										
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF										
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise : SNC 78 RUE BOISSIERE

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1956, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
20						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (14)						

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

MALISSARD & Associés

Page 34

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B-SD 2024

Désignation de l'entreprise : SNC 78 RUE BOISSIERE		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU	x	Néant	☒ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)							
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)						
TOTAL 1							
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
	N - 1						
	sur 3 ans au titre de	N - 2					
	N - 1						
	N - 2						
	N - 3						
	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 4					
	différente (art. 39 quaterdecies	N - 5					
	1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI)	N - 6					
	(à préciser) au titre de :	N - 7					
N - 8							
N - 9							
TOTAL 2							
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.							
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)				☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL							

SAGE Experts-comptables - janvier 2024 : EMI préparation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SNC 78 RUE BOISSIERE Néant ☒ *

1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a ~~avant~~ 0 bis du CGI) 1

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a ~~avant~~ 0 du CGI) 1

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU					
Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %	
1		2	3	4	
Moins-values nettes	N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1				
	N 2				
	N 3				
	N 4				
	N 5				
	N 6				
	N 7				
	N 8				
	N 9				
	N 10				

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*						
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H	
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SIAOE Expert-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire

MALISSARD & Associés

Page 36

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2024

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SNC 78 RUE BOISSIERE		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2024

Désignation de l'entreprise: SNC 78 RUE BOISSIERE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01012023 et clos le: 31122023		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	167 667
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	167 667
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	1
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	13 088
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	26 781
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OG	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	39 870
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	127 798
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	127 798
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	167 667 Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 3
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 3
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

SAGE Experts-comptables
Janvier 2024 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122023

N° SIRET

9 1 1 6 4 6 2 7 1 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SNC 78 RUE BOISSIERE

ADRESSE (voie)

12 RUE MIREPOIX

CODE POSTAL

31000

VILLE

TOULOUSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

1000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

S.A.R.L.

Dénomination

FONCIERE CAROLINE MONNE

N° SIREN (si société établie en France)

517909677

% de détention

49,90

Nb de parts ou actions

499

Adresse :

N°

12

Voie

RUE MIREPOIX

Code Postal

31000

Commune

TOULOUSE

Pays

FRANCE

Forme juridique

S.A.R.L.

Dénomination

FONCIERE SOPHIE MONNE

N° SIREN (si société établie en France)

517908448

% de détention

49,90

Nb de parts ou actions

499

Adresse :

N°

12

Voie

RUE MIREPOIX

Code Postal

31000

Commune

TOULOUSE

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31122023

N° SIRET 91164627100013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SNC 78 RUE BOISSIERE

ADRESSE (voie) 12 RUE MIREPOIX

CODE POSTAL 31000 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : état préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		N° 2031-SD 2024	
IMPÔT SUR LE REVENU Bénéfices industriels et commerciaux		Formulaire obligatoire (art 55 A ou 512 septies A bis du Code général des impôts)	
		(Cocher la ou les cases correspondantes)	
Exercice ouvert le	01012023	Régime "simplifié d'imposition"	☐ ou "réel normal" ☒
et clos le	31122023	Option pour la comptabilité super-simplifiée	☐ TVA ☐
		Option pour le régime de la taxation au forfait	☐
A IDENTIFICATION			
Dénomination de l'entreprise : SNC 78 RUE BOISSIERE		Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :	
Adresse de l'entreprise : 12 RUE MIREPOIX 31000 TOULOUSE			
Mét : Téléphone : SIREN 9 1 1 6 4 6 2 7 1		Mét :	
Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :		B DIVERS	
		Activités exercées (souligner l'activité principale) : Location de terrains et d'autres biens immobiliers Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case) ☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 3)			
1 Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)		Col. 1	Col. 2
2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)			536 891
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu... a			
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ① ... b			
revenus nets exonérés (a - b) ... c			
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu... d		Total c + d ...	
3 Total			536 891
4 Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1) ②			536 891
4 bis Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			
4 ter Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)			
- Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI e			
- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI f			
5 Plus-values taxées selon les règles prévues ③ par les particuliers			
à long terme différée de 2 ans (art. 39 quinquies I-1 du CGI) ④			
à court terme et à long terme ⑤			
à long terme exonérées à 12,8 %			
dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI) ⑥			
dont plus-values à court terme exonérées (art. 151 septies A et 238 quinquies du CGI) ⑦			
6 Exonérations, Abattements et crédits d'impôt			
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐ ZRR art. 44 quinquies ☐ Zone franche d'activité art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ⑧ ☐			
ZFU art. 44 octies et 44 octies A ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐ Jeunes entreprises innovantes (JEI) art. 44 sexies A ☐			
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐ Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 quater W) ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐			
Reprise d'entreprise en difficulté art. 44 septies ☐			
Exonération ou abattement pratique ⑨ ➡ sur les plus-values à long terme imposables à 12,8 % ☐ sur le bénéfice professionnel ☐			
7 BIC non professionnels (2031 Bis-SD) ⑩ a - BÉNÉFICE ☐ b - DÉFICIT ☐			
- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G)			
PV à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (Art. 39 duodecies) ☐ Moins-values à court terme (art. 39 duodecies) ☐			
- Plus-values			
PV nettes à long terme imposables à 12,8 % ☐			
- Exonération ou abattement pratiqué (art. 44 sexies et suivants) sur le bénéfice non professionnel ☐			
8 Régime des sociétés de personnes ⑪			
Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.			
Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés ☐			
9 Comptabilité informatisée			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE			
D CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2031-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%			
ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI). Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
La notice n° 2033-NOT-SD est également accessible sur le site www.impots.gouv.fr .			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et coordonnées du CGA/OMGA		Nom et coordonnées du viseur conventionné	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou du viseur conventionné		Identité du déclarant :	
		Lieu: TOULOUSE Date: 01052024	
		Qualité et nom du déclarant: GERANTE CAROLINE MONNE	
		Signature.	
Examen de conformité ☐ prestataire : fiscale (ECF)			

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel

IMPÔT SUR LE REVENU				N° 2031 Bis-SD 2024	
Formulaire obligatoire (art 53 A ou 302 septies A bis du du Code général des impôts)					
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2031-SD					
E RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir notice)					
Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).					
Répartition des résultats entre les associés personnes morales					
Identification, adresse, qualité des associés personnes morales 1		Siren	Quote-part du bénéfice ou du déficit 2	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit 4	
FONCIERE CAROLINE MONNE 12 RUE MIREPOIX 31000 TOULOUSE		517909677	(2 67 909)		
FONCIERE SOPHIE MONNE 12 RUE MIREPOIX 31000 TOULOUSE		517908448	(2 67 909)		
SARL CASO PATRIMOINE 12 RUE MIREPOIX 31000 TOULOUSE		441133634	(1 074)		
Répartition des résultats entre les associés personnes physiques					
Identification, adresse, qualité des associés personnes physiques 1	Associé ayant la qualité de gérant	Numéro fiscal	Date et lieu de naissance (Commune, N° département et pays)	Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel	Quote-part du bénéfice ou du déficit non-professionnel
			Date: Commune Dépt Pays		
Sociétés en commandite simple ① montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année 2023					
F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX			Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ①, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception		
① Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067-SD			Exercice 2023		
Montant des : - Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises). - Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement					
G DIVERS		NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
H CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION					
RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2020, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A.				
	Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.				
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages.....				
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)				
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*).				
(*) À remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.					
PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT					
Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre au formulaire n° 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.					
Nature des immobilisations non amortissables		Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ①	
① Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt					
I BIC NON PROFESSIONNELS					
Détermination du résultat de l'exercice					
		Bénéfice		Déficit	
Locations meublées non professionnelles soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale					
Autres locations meublées non professionnels					
Location gérance					
Membres non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étalon					
Autres BIC non professionnels					
Résultat avant imputation des déficits antérieurs		à reporter case 7a		à reporter case 7b	

CA17PROREC

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

[illegible]

CA18CHAPAY

[illegible]

CA20CHAAVA

SNC 78 RUE BOISSIERE

[illegible]

CA21PROAVA

SNC 78 RUE BOISSIERE

[illegible]

Liasse 24 2582 Rev Locatif



CONTRIBUTION SUR LES REVENUS LOCATIFS

Article 234 terdecies du Code général des Impôts (CGI)
Personnes morales ou organismes non soumis à l'impôt sur les sociétés
relevant du régime des sociétés de personnes

2582-SD
(09-2024)

MODÈLE OBLIGATOIRE
(art. 380 de l'annexe III au CGI)

jours et heures de réception .

Adresse du service
où cette déclaration doit
être déposée

Au plus tard à la date de dépôt
de la déclaration de résultat

Identification du destinataire

Adresse de l'établissement
(quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)

SIE DE TOULOUSE
17 TER BD LASCROSSES
31098 TOULOUSE CEDEX

SNC 78 RUE BOISSIERE
12 RUE MIREPOIX
31000 TOULOUSE

SIE	Numéro de dossier	Clé	Période d'imposition	Code service
3100303			010123 311223	

9116462710013

N° d'identification de l'établissement (SIRET)

MODALITÉS DE CALCUL ET DE PAIEMENT

La base imposable et le montant de l'impôt sont arrondis à l'euro le plus proche. Les bases et cotisations strictement inférieures à 0,50 sont négligées et celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour un. Les coordonnées bancaires du compte du service des impôts des entreprises sur lequel les virements doivent être faits figurent ci-dessous. À défaut, il convient de consulter le site www.impots.gouv.fr ou votre service des impôts. La référence doit être inscrite comme suit 2582/AAAA/SIRET Elle est à reporter en l'état, sur l'avis de virement transmis par votre banque. Les sociétés gestionnaires doivent effectuer un virement distinct pour chaque redevable.

COORDONNÉES, DATE, SIGNATURE

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date .
01/05/2024

Téléphone .

Adresse électronique .

Signature :

Somme .

Date de réception .

Date .

N° PEC

N° d'opération

Pénalités .

Taux %

Taux %

Taux %

Taux %

Taux %

MODE DE PAIEMENT

(mettre une croix dans la case utile)

☐ en numéraire

☐ par chèque bancaire

☐ par virement

(Voir ci-contre)

– Si vous payez par chèque : utilisez un chèque barré : l'établir impérativement à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC

– Si vous payez par virement, précisez-en le nombre

Les redevables dont le montant de la contribution sur les revenus locatifs excède 50 000 euros doivent payer par virement sur le compte du Trésor à la Banque de France.

Veuillez communiquer les éléments suivants à votre banque

SIE :
RIB (IBAN) :
RÉFÉRENCE : 2582/2023/91164627100013

Voir cadre « Modalités de calcul et de paiement » ci-dessus

CADRE RÉSERVÉ À LA CORRESPONDANCE

CALCUL DE LA CONTRIBUTION SUR LES REVENUS LOCATIFS (CRL)

Recettes nettes imposables à la CRL perçues au cours de la période d'imposition (voir notice au verso) .

Taux .

Contribution due au titre de la période d'imposition (A x B = C) .

Acompte versé au cours de la période d'imposition :

Solde de contribution à payer (C – D = E) . si E est positif ou nul (si nul porter 0) .

Excédent de contribution constaté dont le remboursement est demandé (D – C = F) .
(Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne)

A

B

C

D

E

F

82 631

2,50 %

2 066

817

1 249

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

MALISSARD & Associés

Page 48

SNC 78 RUE BOISSIERE
(Anciennement SCI 78 RUE BOISSIERE)
Société en nom collectif
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 RUE MIREPOIX
31000 TOULOUSE
911 646 271 RCS TOULOUSE

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2024
--

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 25 juin, à 16h,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social sis TOULOUSE (31000), 12 Rue Mirepoix.

Sont présents ou représentés :

- La SARL FONCIERE SOPHIE MONNÉ,
Propriétaire de quatre cent quatre vingt dix neuf parts en pleine propriété ,
ci 499 parts
- La SARL FONCIERE CAROLINE MONNÉ,
Propriétaire de quatre cent quatre vingt dix neuf parts en pleine propriété,
ci 499 parts
- La SARL CASO PATRIMOINE,
Propriétaire de deux parts en pleine propriété,
ci 2 parts

Total des parts présentes ou représentée : 1 000 parts en pleine propriété sur les 1 000 parts composant le capital social.

Madame Caroline MONNÉ préside la séance en sa qualité de co-gérante.

Elle constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Madame la Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L612-5 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

JRS
CU

Elle précise que tous les documents prescrits par l'article 41 du décret du 3 juillet 1978 ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans le délai fixé audit article.

Puis Madame la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L612-5 du Code de commerce,
- Approbation des comptes et affectation des résultats,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

Madame la Présidente donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Plus personne ne demandant la parole, elle met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2023, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ressortant à 536.890,56 au compte report à nouveau portant ce compte à la somme de -1.928.084,75 euros.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L612-5 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport ainsi que les conventions qui y sont mentionnées.

Chacune de ces conventions, soumise à un vote distinct auquel n'ont pris part que les associés non intéressés réunissant plus de la moitié des parts ayant le droit de vote, est adoptée.

MS
CB

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve également le résultat fiscal pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 tel qu'il ressort de la déclaration fiscale qui lui a été soumise et qui se traduit par un résultat fiscal de - 536.891,00 € réparti de la manière suivante :

- Pour la société FONCIERE SOPHIE MONNE : - 267.909,00 €
- Pour la société FONCIERE CAROLINE MONNE : - 267.909,00 €
- Pour la société CASO PATRIMOINE : - 1.074,00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

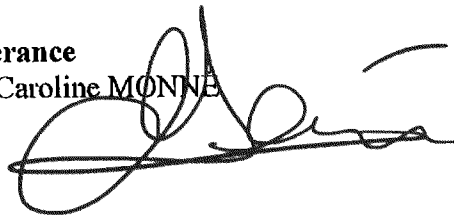
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés présents et représentés.

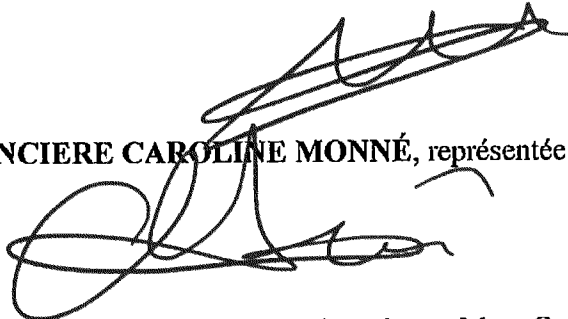
La Gérance

Mme Caroline MONNÉ



La SARL FONCIERE SOPHIE MONNÉ, représentée par Mme Sophie MONNÉ

La SARL FONCIERE CAROLINE MONNÉ, représentée par Mme Caroline MONNÉ



La SARL CASO PATRIMOINE, représentée par Mme Caroline MONNÉ



ms

CE

78 RUE BOISSIERE
(Anciennement SCI 78 RUE BOISSIERE)
Société en nom collectif au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Rue Mirepoix
31000 TOULOUSE
911 646 271 RCS TOULOUSE

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS
WISEES PAR L'ARTICLE L. 612-5 DU CODE DE COMMERCE

Chers associés,

En application des dispositions des articles L 612-5 et suivants du Code de commerce, nous portons ci-après à votre connaissance les conventions visées auxdits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la Société et les personnes suivantes :

- La SARL CASO PATRIMOINE est titulaire au 31 décembre 2023 d'un compte courant d'associé créancier d'un montant de 13.406.630,98 euros

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées.

La gérance



ms

CU

78 RUE BOISSIERE
(Anciennement SCI 78 RUE BOISSIERE)
Société en nom collectif au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Rue Mirepoix
31000 TOULOUSE
911 646 271 RCS TOULOUSE

ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 2024
RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Comme vous le savez, notre société exerce depuis le 22 mars 2022, ses activités notamment dans le domaine de la gestion de biens immobiliers et l'acquisition/construction de biens immobiliers. Il s'agit du premier exercice social de la société.

Aucun évènement n'est à signaler hormis ce qui sera rapporté dans le rapport spécial de gestion ci-après.

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

En date du 16 janvier 2023, les associés ont décidé à l'unanimité de transformer la société en une SNC, dénommée 78 RUE BOISSIERE, à compter de ce même jour.

Nous vous informons qu'aucun autre évènement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

La société a réalisé un chiffre d'affaires s'élevant 167.667,13 euros contre un chiffre d'affaires de 80.415,22 euros au cours de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 309.009,94 euros et réparties ainsi :

- Au titre des Achats de matières premières et autres approvisionnements. 13.088,41 €
- Au titre des Autres achats et charges externes à 26.781,41 €
- Au titre des Impôts, taxes et versements assimilés à 23.385,80 €
- Au titre des Dotations aux amortissements sur immobilisations à 245.753,79 €

h3

ch

- Au titre des Autres charges à 0,53 €

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort à -141.341,98 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 contre un montant de -1.268.956,72 euros au titre de l'exercice précédent, et compte tenu du résultat financier qui s'élève à -395.222,98 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le résultat courant avant impôt de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ressort à - 536.564,96 euros.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel d'un montant de -325,60€, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 536.890,56 euros

Au 31 décembre 2023, le total du bilan s'élève à 18.124.959,27 euros.

L'actif immobilisé de la société, d'un montant brut global de 18.457.986,10 euros, soit un montant net de 18.052.352,30 euros réparti ainsi :

- Terrains.....	6 480 000,00 €
- Constructions.....	10.590.787,31 €
- Immobilisations en cours	806.558,94 €
- Prêts	175 006,05 €

L'actif circulant, d'un montant net de 72.606,97 euros correspond à :

- Clients et compte rattaché.....	18.129,92 €
- Fournisseurs débiteurs.....	2.532,01 €
- Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires.....	20.321,35 €
- Autres	2.377,41 €
- Disponibilités.....	29.246,28 €

L'état des dettes ressort à 20.052.044,02 euros réparti ainsi :

- Pour les des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
 - o A hauteur de 6.406.304,66 euros au titre des Emprunts
 - o A hauteur de 494,10 euros au titre des Découverts, concours bancaires
- Pour les Emprunts et dettes financières diverses
 - o A hauteur de 52.734,58 euros au titre des Divers
 - o A hauteur de 13.406.630,98 euros au titre des Associés
- Pour les Dettes fournisseurs et comptes rattachés à hauteur de 176.063,33 euros
- Pour les Dettes fiscales et sociales
 - o A hauteur de 7.767,37 euros au titre des Etat, taxes sur le chiffre d'affaires
 - o A hauteur de 1.249,00 euros au titre des Autres impôts, taxes et assimilés
- Pour les Autres dettes : 800,00 euros

Les capitaux propres s'établissent comme suit :

- Capital social.....	1.000,00 euros
- Report à nouveau	- 1.391.194,19 euros
- Résultat de l'exercice.....	-536.890,56 euros
- Capitaux propres	-1.927.084,75 euros

ns

cu

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Aucun élément n'est à mentionner.

UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

L'utilisation d'instruments financiers par la société au cours de l'exercice écoulé n'appelle aucune observation de la part de la gérance en raison de son manque de pertinence pour l'évaluation de l'actif, du passif, de la situation financière, des pertes et des profits de la société.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

PERSPECTIVES D'AVENIR

La société souhaite améliorer ses résultats afin de poursuivre sa croissance.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2023 :

- le chiffre d'affaires est de.....	167.667,13 euros
- le total des produits d'exploitation s'élève à	167.667,96 euros
- les charges d'exploitation de l'exercice s'élève à	309.009,94 euros
- le résultat d'exploitation ressort à.....	-536.890,56 euros

La société ne compte pas de salariés.

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire et ne compte pas de salariés.

Compte tenu d'un résultat financier de -395.222,98 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à -536.564,96 euros.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 536.890,56 euros.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 18.124.959,27 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

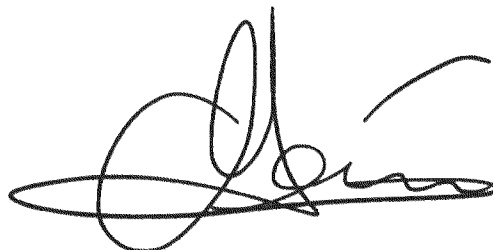
Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font ressortir un déficit comptable de 536.890,56 €, que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte report à nouveau portant ce compte à la somme de -1.928.084,75 euros.

La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.